

LETTRE D'ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR À METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DE FORMATION EN ENTREPRISE POUR LE MÉTIER DE GRUTIER POUR SON SALARIÉ OU LE REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ

Veillez compléter tous les champs.

1. IDENTIFICATION

Par la présente, je m'engage envers (prénom / nom du salarié ou du représentant désigné) _____, dont le numéro de client auprès de la Commission de la construction du Québec ou le numéro d'assurance sociale est le suivant _____, à mettre en œuvre le plan de formation en entreprise pour le métier de grutier prévu à l'article 4.1 du *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*, et ce, pour une durée de 150 heures échelonnées sur une période d'au plus 3 mois consécutifs.

2. RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise

Numéro d'employeur CCQ (6 ou 8 chiffres)

Nom du signataire de la lettre d'engagement (lettres moulées)

3. SIGNATURE

Le signataire déclare avoir toutes les autorisations requises pour signer la présente lettre d'engagement et pour engager la responsabilité de l'employeur relativement aux obligations qu'elle contient.

Signature du demandeur

Fonction dans l'entreprise

Date (AAAA-MM-JJ)

Veillez imprimer cette lettre type sur le papier en-tête de l'entreprise.